

Portrait

POPULATIONNEL

■ PRÉSENTATION

Connaître la population

Le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL) a pour mandat de maintenir et d'améliorer la santé et le bien-être de l'ensemble de la population de son territoire. Son territoire est composé de deux réseaux locaux de services (RLS) : **Faubourgs, Plateau-Mont-Royal et Saint-Louis-du-Parc** et **Sud-Ouest-Verdun**. L'amélioration de la santé des populations passe, entre autres, par la promotion de la santé, la prévention et une offre de service adaptée aux besoins des individus et des collectivités. Le CCSMTL assume ainsi une responsabilité populationnelle pour les deux RLS et agit en amont des problèmes sociaux et de santé.

À cette fin, les intervenants du CCSMTL et les partenaires des deux RLS doivent connaître de manière précise les caractéristiques et les besoins des populations de leur territoire. Cette connaissance permet de prévoir l'organisation et la continuité des services qui sont développés et de les adapter pour que chacun y ait accès au bon moment et au bon endroit.

Provenance des données

Les données sociodémographiques de ce portrait populationnel proviennent principalement du recensement de 2016 réalisé par Statistiques Canada. Ces données, de même que les données sociosanitaires, ont été fournies par la Direction régionale de santé publique (DRSP) de Montréal. Celles-ci ont été retenues dans le but de dresser un portrait statistique général des populations du territoire du CCSMTL et de mettre en lumière certains éléments qui les caractérisent. De l'information supplémentaire se trouve sur le site Web de l'Espace montréalais d'information sur la santé (emis.santemontreal.qc.ca).

Le territoire

Le territoire du CCSMTL est composé de six territoires de CLSC situés dans différents arrondissements, et faisant partie intégrante de deux RLS :

■ 1. Faubourgs, Plateau-Mont-Royal et Saint-Louis-du-Parc

Il regroupe les territoires des CLSC du Plateau-Mont-Royal et de Saint-Louis-du-Parc, situés dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, et le territoire des CLSC des Faubourgs, situé dans l'arrondissement de Ville-Marie.

■ 2. Sud-Ouest-Verdun

Il regroupe le territoire du CLSC de Verdun, situé dans l'arrondissement de Verdun, ainsi que les CLSC de Ville-Émard et de Saint-Henri, situés principalement dans l'arrondissement du Sud-Ouest. La Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles, bien qu'étant constituée comme un organisme communautaire autonome, a un mandat de CLSC pour le territoire de Pointe-Saint-Charles. Elle entretient des liens de collaboration avec le CCSMTL.

Une préoccupation particulière pour les inégalités sociales et de santé

Les territoires de CLSC situés dans les deux RLS du CCSMTL se caractérisent par de grands écarts socioéconomiques, mais également par des rapports sociaux inégalitaires entre les différentes populations qui y résident. Cette tendance tend à s'accroître. On constate des changements importants liés au phénomène d'embourgeoisement dans certains quartiers auparavant ouvriers et populaires. Cela a pour résultat que des populations plus précarisées côtoient désormais des populations plus aisées. Ces disparités socioéconomiques et les rapports sociaux qui en découlent ont des impacts importants sur la santé des individus et éventuellement sur l'accès aux services sociaux, de santé et communautaires. Dans ce contexte, le découpage plus fin des territoires de CLSC en voisinages revêt toute sa pertinence. Il permet d'apprécier les nuances et les besoins particuliers des populations et des communautés à desservir, au niveau local.

Portrait

POPULATIONNEL

Pour faire écho à ces enjeux, nous nous référons à la notion d'inégalités sociales de santé qui se définit par « une différence de santé entre des individus liée à des facteurs ou critères sociaux de différenciation (classes sociales, catégories socio-professionnelles, catégories de revenu, niveaux d'études). Ces différences sont inutiles, évitables et injustes ». ¹ Ainsi, ce portrait vise à contribuer à mieux saisir ces inégalités sociales de santé et à collaborer à des actions pour les réduire. Ces actions s'inscrivent dans une philosophie orientée sur le concept de santé urbaine.

La santé urbaine

L'urbanisation est une tendance mondiale du XXI^e siècle qui a une incidence majeure sur les conditions de vie et l'environnement. Comme le souligne l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), « la santé urbaine est influencée par des facteurs tels que la gouvernance urbaine, les caractéristiques de la population, l'environnement naturel et l'environnement construit, le développement économique et social, les services et la gestion des urgences sanitaires, et la sécurité alimentaire ». ² Ces facteurs peuvent contribuer à générer, à accroître ou à réduire les inégalités sociales et de santé.

¹ https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1698_StratIndicSurvISSQc.pdf consulté le 7 décembre 2018

² https://www.who.int/topics/urban_health/fr/ consulté le 7 décembre 2018

Le territoire du CCSMTL est situé en plein cœur de Montréal. Il est particulièrement concerné par ce phénomène. En effet, Montréal est la première ville la plus dense au Canada et la deuxième ville la plus peuplée. Cette situation n'est pas sans conséquence sur la santé et le bien-être des populations, lesquelles sont plus exposées à la pollution de l'air, au bruit, à la promiscuité et à l'achalandage routier. Ces caractéristiques de l'environnement urbain donnent également lieu à différents enjeux de santé, notamment la propagation de maladies infectieuses, le développement de maladies respiratoires ou chroniques, et à des traumatismes associés à des accidents de la route.

Ainsi, le concept de santé urbaine est au cœur de la vision du CCSMTL. Il permet de mieux comprendre les caractéristiques de l'environnement urbain et la manière dont elles influencent la santé ainsi que les caractéristiques de la population urbaine et des communautés. De ce fait, le CCSMTL peut assurer le déploiement et l'ajustement de son offre de service en fonction de ces réalités propres. Les données présentées dans ce portrait constituent en ce sens une pierre d'assise pour développer une compréhension plus large et plus complète des enjeux et des réalités. Elles permettent d'appréhender les besoins spécifiques des populations et d'intervenir collectivement pour améliorer la santé et le bien-être de la population.

Remerciements particuliers

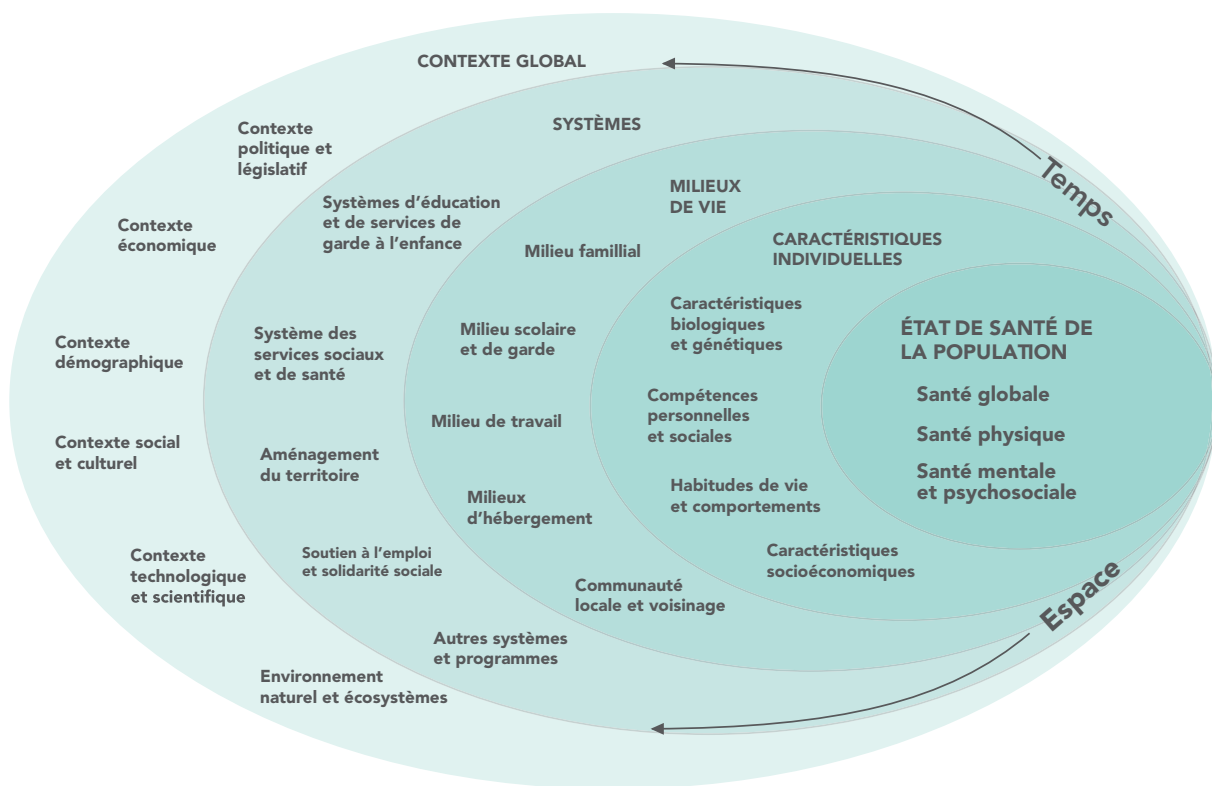
Ce portrait a été réalisé par la Coordination territoriale santé publique et développement des communautés locales de la Direction adjointe au président-directeur général adjoint du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL).

Nous tenons à remercier le Service des communications de la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques et le Service des connaissances de la Direction régionale de santé publique de Montréal du CCSMTL.

AGIR SUR LES DÉTERMINANTS SOCIAUX DE LA SANTÉ

Le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, à l'instar de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), conçoit la santé comme « un état de complet bien-être physique, mental et social [qui] ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».¹ Cette définition de la santé signifie que les capacités physiques, psychologiques et sociales ont un impact sur la personne. Elles lui permettent d'agir dans son milieu et d'accomplir les rôles qu'elle entend assumer d'une manière acceptable pour elle-même et pour les groupes dont elle fait partie.

Dans cette foulée, la santé se définit par l'interaction constante entre l'individu et son milieu. Il importe d'agir en amont des problèmes de santé avant que la maladie ne s'installe.



Source : Cadre conceptuel de la santé et de ses déterminants – Résultat d'une réflexion commune, Direction de la surveillance de l'état de santé de la Direction générale de la santé publique du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), 2010

¹ Préambule à la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé telle qu'adoptée par la Conférence internationale de la Santé, tenue à New York du 19 juin au 22 juillet 1946, signée par les représentants de 61 États le 22 juillet 1946 et entrée en vigueur le 7 avril 1948 (Actes officiels de l'Organisation mondiale de la Santé, n° 2, p. 100)

MISSION



La mission du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal : **veiller** à la **santé** et au **bien-être** de la **population** qu'il dessert.

Le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal offre des **services de santé** et des **services sociaux** à la population de son territoire (Centre-Sud de Montréal). Il coordonne aussi des **mandats régionaux** (sur toute l'île de Montréal) et **provinciaux**.

Sa priorité est de rendre les services :

- Accessibles
- Efficaces
- Efficients
- De qualité

Le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal détient plusieurs désignations universitaires. Une désignation universitaire donne la mission de faire découvrir, d'enseigner et de soigner selon les meilleures pratiques basées sur la recherche et l'évaluation. L'établissement contribue de façon importante à la formation de la relève. Il s'implique aussi dans le développement et le partage de connaissances scientifiques.

UNE MISSION À 3 NIVEAUX

01. Sur son territoire

- Santé et bien-être de la population
- Services de soins courants (ex. : en CLSC) et plus spécifiques pour les clientèles vulnérables (ex. : toxicomanie)
- Santé publique (promotion de la santé et prévention des maladies)
- Soins hospitaliers (Hôpital Notre-Dame et Hôpital de Verdun)
- Soins et services aux clientèles en perte d'autonomie (ex. : personnes âgées)

02. À Montréal

- Centres jeunesse et protection de la jeunesse
- Déficiences physiques ou intellectuelles
- Dépendance
- Gériatrie (personnes âgées)
- Santé publique
- Réadaptation physique
- Autres mandats donnés par le Ministère

03. À travers le Québec

- Déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique (DI-TSA-DP)
- Douleur chronique
- Soutien à l'autonomie des personnes âgées

VISION

VISION

La vision du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal est d'offrir des **soins de santé** et des **services sociaux** accessibles, **efficaces** et humains, qui **s'adaptent aux besoins** de la population.



Sa vision repose sur :

L'excellence des soins et services

- Le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal répond avec rigueur et constance aux plus hauts standards de pratiques cliniques et administratives.
- Ses pratiques en matière de qualité et de sécurité des soins sont avant-gardistes.
- Il adapte ses soins et services en fonction des besoins de sa population.

L'innovation

- Le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal cherche et trouve des moyens novateurs pour répondre aux nouveaux besoins de la population. Il est :
 - Audacieux
 - Courageux
 - Proactif
 - Créatif
 - Diversifié (variété de clientèles)
- Il encourage les nouvelles idées pour le développement de pratiques misant sur la recherche et l'innovation.
- Il travaille en étroite collaboration avec les centres de recherche pour être à la fine pointe des technologies et des modes d'intervention.

Un milieu de travail stimulant

- Le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal est un milieu dynamique, qui bouge beaucoup.

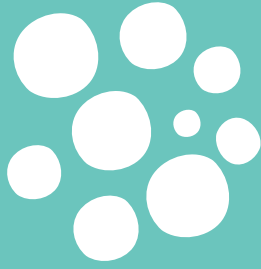
- Il reconnaît les talents et les compétences des personnes qui s'y engagent et l'importance de leur implication.
- Il est reconnu pour sa gestion participative et son esprit de collaboration entre les différents intervenants et partenaires.

L'approche usager-partenaire

- Le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal intègre l'expertise et le vécu de l'utilisateur dans ses décisions et ses actions.
- Il travaille en étroite collaboration avec l'utilisateur, sa famille et ses proches.
- Il est à l'écoute des usagers, des organisations avec qui il travaille et de la communauté.
- Il a à cœur le mieux-être de sa population et est sensible à ses besoins.

Valeurs

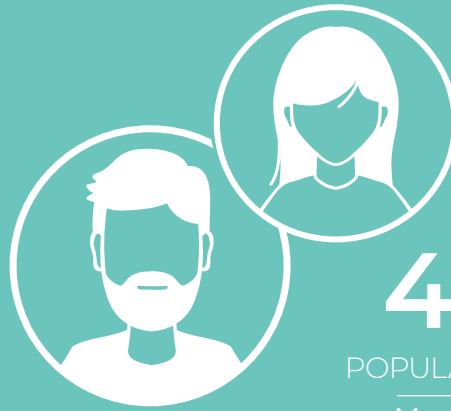
- Le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal a des valeurs qui animent sa gestion et ses actions :
 - Le respect
 - L'engagement (désir de se dépasser)
 - La passion
 - La collaboration



LA POPULATION
SUR LE TERRITOIRE

DU CIUSSS DU
CENTRE-SUD-DE-
L'ÎLE-DE-MONTRÉAL

en comparaison
avec Montréal



43.3%

POPULATION 26-49 ANS

Montréal : 34.8 %

47.8%

MÉNAGES D'UNE
SEULE PERSONNE

Montréal : 39.4 %



66.9%

MÉNAGES
LOCATAIRES

Montréal : 60 %



22.7%

POPULATION VIVANT SOUS
LE SEUIL DE FAIBLE REVENU

Montréal : 17.9 %



37.5%

FAMILLES
MONOPARENTALES

Montréal : 32.5 %



21.4%

DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Montréal : 15.9 %



50.6%

POPULATION 25-64 ANS
AYANT UN GRADE
UNIVERSITAIRE

Montréal : 40.3 %



62.3%

POPULATION AYANT
LE FRANÇAIS COMME
LANGUE MÈRE

Montréal : 48.7 %

PLUS FORT
AVEC VOUS

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal

Québec

